

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 22 OCTOBRE 1920

G.-E. DION, Administrateur

## L'ENQUETE EST COMMENCEE

Plusieurs témoins sont déjà venus déposer devant la cour de Police.—M. Picard a vu des marques dans la figure de St-Pierre

### DES INCIDENTS

L'enquête préliminaire dans l'affaire du meurtre mystérieux de Mademoiselle Minnie Stevens le 11 octobre s'est ouverte vendredi dans la grande salle du palais de Justice d'Edmundston. Cette enquête était présidée par le magistrat de Police M. J.-B. Michaud, l'accusé William St-Pierre avait comme avocat M. Max. D. Cormier qui s'est assuré les services de M. Arthur Leblanc, de Campbellton comme conseil. M. James P. Burns, C. R., procureur-général de la province représentait la couronne avec M. Lawson. Une foule immense s'était amassée dans la salle qui n'a pu contenir tous les gens qui s'étaient rendus à la cour pour écouter les témoignages.

On s'attend à de grandes révélations au cours de cette enquête qui doit décider du sort de St-Pierre, c'est-à-dire que c'est au cours de cette enquête qu'il sera décidé si St-Pierre devra subir son procès aux prochaines assises criminelles.

Les détectives provinciaux sont revenus à Edmundston depuis une couple de jours pour chercher à trouver tous les témoins qui connaissent quelques choses de cette affaire et des allées et venues de St-Pierre le soir du meurtre. Nous avons appris par un de ces détectives, M. Robert Crawford que l'habit bleu que portait St-Pierre à l'heure où le crime a été perpétré était actuellement entre les mains d'un spécialiste de St-Jean le Dr Abahamson. Le résultat des recherches qui sont à l'effet de trouver si il y a vraiment des traces de sang sur ce habit ne seront rapportés que dans une couple de semaines.

A 2.15 vendredi après-midi l'enquête s'ouvre. L'accusé St-Pierre est entré dans la salle escorté du shérif et du chef de Police d'Edmundston. Un murmure se répand dans la salle. St-Pierre paraît très calme et semble même sourire. L'enquête promet d'être assez longue par le grand nombre de témoins qui sont présents. Plusieurs femmes sont remarquées et qui assistent dans l'enceinte dans la cour. A 2.20 l'accusé se lève et le magistrat lit l'acte d'accusation. Pas un signe ne paraît sur la physionomie de St-Pierre. M. Burns fait remarquer au magistrat que

la sténographe n'a pas été assermentée, alors Melle Baker est immédiatement assermentée.

Mlle Miller, employée au bureau du télégraph "Western Union" est le premier témoin. Elle raconte qu'elle connaissait la victime Mlle Stevens depuis le mois de juin, alors que cette dernière pris son emploi comme assistante télégraphiste. Elle se rappelle que Mlle Stevens a laissé le bureau pas après huit heures et cinq lundi soir et qu'elle était accompagnée de Melle Johnson. Mlle Stevens n'a jamais été revue par le témoin depuis jusqu'à l'heure où elle a vu le corps de la victime qu'elle a reconnu étant celui de Mlle Stevens. La défense ne questionne pas le témoin et Mlle Miller se retire.

M. Phinimore d'Edmundston, Hydros station operator depuis trois ans. Le témoin se trouvait au "York Pharmacy" lundi soir 11 octobre avec M. Harry Delaney et l'accusé St-Pierre est entré les rejoindre et après être resté quelques instants dans le magasin, ils ont laissé la pharmacie tous les trois à huit heures et quarante-cinq minutes. Delaney était dt à son ouvrage à neuf heures il ne pouvait se tromper sur l'heure. Ils se sont dirigés vers le pont au sud de la ville, mais avant de traverser le pont il a laissé Delaney et l'accusé qui continuèrent vers l'autre côté du pont. Il n'a pas parlé à l'accusé. St-Pierre portait un habit bleu. Le témoin n'a rien remarqué d'anormal dans la figure ou sur les habits. M. Leblanc s'objecte à la question du Procureur qui demande au témoin quelle apparence St-Pierre avait dans la pharmacie. La question est maintenue sous réserve. Le témoin n'a rien remarqué M. Leblanc s'objecte à une nouvelle question parce que dit-il le Procureur-général fait trop de "leading question". La question est posée d'une autre manière et dans le but de savoir si St-Pierre avait pris de la boisson. Le témoin répond que oui il s'en est aperçu en sortant par la façon de marcher et ses actes. L'accusé est resté dans la pharmacie pendant quinze minutes où à peu près. Transquestionné par M. Leblanc le témoin déclare de nouveau qu'il est sorti de la pharmacie à 15 minutes avant neuf heures, qu'il

ne s'est pas arrêté à la porte et qu'il a marché avec Delaney et l'accusé pendant cinq ou six minutes. Il n'a pas revu l'accusé plus tard dans la soirée. Il connaissait Mademoiselle Stevens la victime. Questionné de nouveau par le Procureur général le témoin rapporte que Delaney habitait chez Dunbar et qu'en le laissant il s'en allait à son ouvrage au Transcontinental. Delaney, déclare le témoin, est en voyage de noces. Le Procureur-général M. Byrne s'assies et sourit.

M. Picard, employé au bureau des chemins de fer Nationaux connaît St-Pierre depuis dix ans. Il travaille avec lui. Il se rappelle le soir du 11 octobre. Il se rendait avec sa cousine Yvonne Saucier à la gare du Transcontinental, en passant par la rue qui conduit au pont près de la gare du Témiscouata. Rendu à la maison d'école il a rebroussé chemin. Il avait vu un peu avant cela St-Pierre qui remontait seul sur le trottoir. Il a passé très près de lui. Il y avait de la lumière dans la rue mais la nuit était noire. Ils se sont dit "bonsoir". Le témoin a vu dans la figure de St-Pierre quelque chose qui lui a paru de l'iode ou du sang. Ces taches dans la figure paraissent grandes de deux pouces et sur la joue gauche. M. Leblanc à ce point de témoignage demande que Mademoiselle Saucier soit exclue de la salle pendant que le témoin Picard donne son témoignage. Le procureur-général s'objecte à cela et cite des précédentes antérieures on cette objection a déjà été maintenue par un autre juge. M. Cormier rappelle au Procureur-général que lors de la cause Landry un témoin avait été exclu de la salle d'audience à la demande de M. le procureur-général lui-même. M. Leblanc se lève encore pour dire qu'il est surpris de l'attitude que prend le procureur-général qui est là pour diriger l'évidence pour la couronne mais qu'il est là aussi pour voir que la justice soit donnée à l'accusé. Cette objection du savant avocat de la couronne donne lieu à une longue discussion sur son mérite. Il prétend que la demande de l'avocat de défenseur n'a pas de raison d'être, vu que le témoin donne son témoignage en anglais et Melle Saucier

ne comprend pas cette langue. Il demande alors que l'objection à cette demande soit maintenue et que si l'avocat de la défense voulait amener sa demande devant une plus haute cour il aurait toute la latitude voulue pour obtenir justice. Le magistrat demande à Mademoiselle Saucier si elle comprend l'anglais, elle répond qu'elle connaît assez l'anglais pour saisir ce qui se dit alors la demande de M. Leblanc est accordée et Mademoiselle Saucier est priée de se rendre dans les appartements des juges. Le témoin Picard continue son témoignage. St-Pierre montait la rue de l'église (church Street). Il était alors neuf heures et vingt-cinq minutes ou neuf heures trente minutes ou à peu près. Le témoin étant parti de chez son beau-frère M. Roy à neuf heures et à ce point il était à un demi-mille de la résidence de son beau-frère c'est ce qui lui fait croire qu'il était neuf heures et trente ou à peu près. Il a dit bonsoir à St-Pierre et ce dernier a répondu la même chose. Il a rencontré St-Pierre à la danse plus tard et en descendant l'escalier St-Pierre qui lui remis \$5.00 en disant que c'était un montant qu'il lui devait. Le témoin a demandé à St-Pierre où il était allé et l'accusé lui a dit qu'il arrivait de Fort Kent où il s'était battu avec deux hommes. Il a vu St-Pierre plus tard dans la soirée qui dansait. Il portait un habit gris. Quand le témoin a rencontré St-Pierre à neuf heures et demi, ce dernier portait un habit qui paraissait au témoin de couleur bleue ou noir. Le témoin n'a rien fait remarquer à St-Pierre à la danse, de ses observations qu'il avait fait en le rencontrant dans la soirée. M. Leblanc examine le témoin. Il demande à ce dernier s'il a dit toute la vérité et la réponse est "oui". Il demande si les détectives qui ont questionné le témoin lui ont parlé de sang, c'est-à-dire si les détectives lui ont mis dans la tête la question du sang, le témoin ne se rappelle pas la manière qu'il a été questionné. Quand il a vu St-Pierre, il se rappelle que ce dernier venait de la direction de la maison d'une jeune fille avec qui St-Pierre sortait quelquefois. Le savant avocat demande au témoin si il peut jurer qu'en disant que St-Pierre avait quelque chose dans la figure il ne pouvait pas se tromper et que ça aurait pu être un ombre. Le témoin répète qu'il peut jurer qu'il y avait quelque chose dans la figure mais qu'il ne pouvait pas jurer que c'était des taches de sang. Ici s'engage encore une discussion au sujet de la façon d'interpréter

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Sieg social : MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$4,100,000.00

Actif total, au delà de \$39,000,000.00

106 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoin, gérant local.

F. H. LEVASSEUR

EDGAR LEVASSEUR

## L. H. LEVASSEUR ENGR

NEGOCIANTS EN GROS

EPICERIES, FRUITS ET PROVISIONS

RIVIERE DU LOUP STATION, QUE.

les réponses du témoin.

Le procureur-général s'informe au témoin si M. Leblanc l'a rencontré avant d'être appelé devant cette enquête et le témoin répond que "oui" mais c'était avant qu'il reçut ordre de venir témoigner devant l'enquête. M. Cormier dit en riant "Nous agissons droitement" le procureur-général le regarde et fronçant le sourcil lui dit "Je suis heureux de l'apprendre". Tout le monde se met à rire. Un incident fort typique a eu lieu cette après-midi au cours de l'enquête. Au moment où Melle Couturier rendait son témoignage une question lui fut posée à l'effet de savoir à quelle distance de chez elle se trouvait l'endroit où elle avait ramassé le mouchoir. Elle répondit deux arpents, l'interprète traduisit en anglais "twenty rods". M. Leblanc s'objecta que la traduction de la réponse n'était pas fidèle aux mots que le témoin avait dit. M. Leblanc prétendait alors que le traducteur pouvait changer le mot si il voyait qu'aucune traduction n'était possible et que la chose avait déjà été admise et dans ce cas qui occupait la cour, l'interprète avait alors eu raison de substituer les rods aux

arpents. M. Leblanc soutint que ce n'était pas là le cas. Il ne prétendait pas que M. Hébert avait voulu dénaturer les paroles du témoin, il savait très bien que twenty rods équivalaient à 2 arpents, mais il voulait maintenir le principe, qu'un témoignage ne pouvait être changé. Le témoin avait dit arpents, alors on devait dire le mot arpent (ici on pouvait remarquer un léger accent anglais chez M. Leblanc) et que l'interprète ne pouvait pas de lui-même changer le mot pour la simple raison qu'il ne connaissait pas de traduction en Anglais. M. Cormier explique ensuite ce qu'est un "rod", un arpent et un acre. Les mots du savant avocat furent soulignés d'un murmure d'approbation et chacun en laissant l'enceinte de la cour savait désormais se prononcer sur les distances géométriques. Cet incident a amusé tout le monde, l'accusé lui-même paraissait souriant.

Au moment où nous allons sous presse à dix heures vendredi soir, l'enquête se continue et devient de plus en plus intéressante. Nous continuerons la semaine prochaine avec les témoignages détaillés des témoins entendus.

**ASSURANCES ET TYPEWRITERS**

**SUN LIFE DU CANADA.**  
La plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Canada, sans exception.

**TRAVELLERS OF HARTFORD.**  
La plus grande compagnie d'assurance contre les maladies et accidents du monde entier, sans exception.

**HARTFORD DE HARTFORD.**  
Cette compagnie d'assurance contre le feu a 110 ans d'existence, et est une des meilleures des Etats-Unis.

**TYPEWRITERS**

**REMINGTON et SMITH PREMIER**  
Je suis agent pour le comté de Madawaska, pour ces machines à écrire qui sont reconnues les meilleures. Vendues à terme de \$10.00 par mois.

Venez me voir à mon bureau au Palais de Justice, de 10 heures à midi, et de 2 à 4 heures de l'après-midi, ou téléphonez-moi 30-21 ou No. 3, et je me ferai un plaisir d'aller vous voir et vous donner les explications nécessaires.

**J.-B. MICHAUD,**  
Magistrat de Police,  
Edmundston, N.B.

**NEW YORK LIFE INSURANCE CO.**  
(FONDÉE EN 1845)

Dans les Douze Mois de 1919 la New York Life a Payé :

Réclamations Mortuaires sur la vie de plus de 13,000 Assurés, au 30 Millions d'assurés de..... 90 Millions

Polices Echues et autres bénéfices en argent à des Assurés vi- 76 Millions vants, au-dessus de..... 20 Millions

DIVIDENDES : Cette Compagnie a payé à ses assurés, au-des- 31 Millions sus de..... 9 Millions

PRETS à ses assurés, sur la seule garantie de leur police, au- 20 Millions dessus de..... 20 Millions

Assurance en force à la fin de 1919 \$3,127,800,000.

Montant de l'Actif au-delà de UN BILLION DE PIASTRES.

Demandez notre Prospectus ! Les polices de la New York Life sont libérales et contiennent tous les avantages que vous pouvez désirer en fait d'assurance sur votre vie.

**CHARLES N. BEGIN**  
AGENT  
EDMUNDSTON, N. B.  
Résidence : Grand Central Hotel,  
Bureau : Chevaliers de Colomb  
Bloc David (3ème Etage)

**L'Union Mutuelle de Portland**

Assurance de VINGT ans  
Compagnie tres populaire  
**A. P. LABBE**  
GERANT  
ST-LEONARD, N. B.

**CHEMIN DE FER TEMISCOUATA**  
HORAIRE à partir du 10 Mai 1920

**Express :**  
Dép. Riv. du Loup, Qué. 8.00 a. m.  
Arr. Edmundston, Jc. 11.35 a. m.

**Mixte :**  
Dép. Edmundston, Jc. 12.50 p. m.  
Arr. Connors N. B. 2.40 p. m.

**Mixte :**  
Dép. Connors N. B. 8.00 a. m.  
Arr. Edmundston Jct. N. B. 9.50 a. m.

**Express :**  
Dép. Edmundston, N. B. 12.30 p. m.  
Arr. Riv. du Loup 4.05 p. m.

Heure du méridien de l'est  
Service quotidien excepté les dimanches.  
Correspondance à Edmundston Jct avec le Pacifique Canadien et à Rivière du Loup avec tous les trains express des Chemins de Fer Nationaux.

Pour plus amples informations, prospectus, etc. s'adresser à  
A. NADRAU, Agent général du Fret et des Voyageurs.

**MOULIN A VENDRE**

Bonne rotary, engin, neuf de 40 pouces et bouilloire de 60 pouces, avec maison et étable et 20 arpents de terre. Sur un beau chemin, à un mile de la station du chemin de fer. Le moulin est situé sur la Rivière Verte, une grosse rivière bien boisée de bois. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur.

S'adresser à  
Pius Michaud  
Edmundston N. B.

**Nos Ancêtres étaient patriotes jusqu'au costume**

Dans un numéro du "Mercury" de Québec de 1837 on lit une narration amusante de l'aspect que présentait la session législative de la fin de l'été de cette même année. L'auteur de la narration nous raconte que tous les députés portaient des habits confectionnés en étoffe du pays et il nous donne même ce détail particulièrement comique qu'un des députés, M. Redier, n'ayant pu se procurer de toile à chemise tissée au pays, préférait ne pas porter de chemise.

Assurément, à la lecture d'une pareille histoire, on ne peut s'empêcher de rire, mais on ne peut pas non plus s'empêcher d'admirer l'élévation du sentiment patriotique qui faisait agir ainsi nos députés, car c'est par patriotisme qu'ils s'habillaient de la sorte.

L'industrie du Bas-Canada était alors dans l'enfance et nos devanciers comprenant que l'indépendance économique ne leur viendrait que par le développement de l'industrie, résolurent d'encourager celle-ci à tout prix.

Or il n'existant guère à ce moment que deux industries, celle de "l'étoffe du pays" et celle des "souliers de bœufs".

C'est pour enrichir ces industries que les députés de 1837 n'hésitèrent pas à s'accoutre comme ils le firent. Combien parmi nous auraient le courage de les imiter ?

Heureusement ces temps héroïques mais difficiles sont passés. Toutefois, comme l'Histoire se répète, les Canadiens-français de notre époque ont, pour les mêmes raisons patriotiques, le devoir de lutter à l'exemple de leurs ancêtres. Actuellement encore il est absolument nécessaire de travailler à assurer notre indépendance économique. Pour cela il nous faut acheter toujours de préférence les articles de fabrication canadienne. Il n'est plus besoin de se contraindre à laisser toute élégance de côté. En ce qui concerne, par exemple, la chaussure, nous avons fait de gigantesques progrès. Nos manufacturiers ont remplacé les "sou-

liers de bœufs" d'autrefois par des chaussures qui ne laissent rien à désirer.

On reconnaît généralement que celle-ci valent en qualité n'importe quelles chaussures importées, particulièrement les chaussures américaines, mais certains prétendent que celles faites au pays sont inférieures comme style à celles faites aux Etats-Unis.

C'est là une prétention fautive. En réalité les créations américaines sont connues presque immédiatement par nos industriels qui les lancent de suite sur le marché.

Ne faisons donc pas de snobismes, reconnaissons tous les mérites de nos produits nationaux et achetons-les au lieu d'enrichir les étrangers et, entre autres, nos voisins

qui refusent à notre dollar sa pleine valeur.

Songez que l'industrie de la chaussure dont nous venons de parler est véritablement canadienne-française, que les nôtres y ont atteint la prépondérance.

Aujourd'hui, en effet, 65% des chaussures fabriquées au Canada proviennent de la province de Québec — 40% des manufactures de chaussures appartiennent en toute propriété à des industriels Canadiens-français et les 7-8 des ouvriers et ouvrières aussi bien dans les maisons anglaises que dans les maisons françaises de la province sont des Canadiens-français.

Il ne tient qu'à nous que nos industriels fassent mieux encore.

**S. LAPORTE PHOTOGRAPHE**  
Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co.



Kodak Autographic qui donne l'histoire de toutes vos poses  
Poudre à développer. Pellicules ou Films

Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs

Liste de prix envoyée franco sur demande, aussi que Catalogue.

**AGRANDISSEMENT**  
Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia

Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention

**S. LAPORTE, Photographe,**  
EDMUNDSTON, N. B.

**SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX**



Gros flacons.—En vente partout.  
CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fievreux.

**Avis aux Marchands**

**Pommes fraîches américaines (en boîte)**

**Raisin frais de Californie**

**Prunes fraîches de Californie**

**Poires fraîches de Californie**

**Ordres par la poste sollicités**

Prix donnés sur demande **KELLY & COLGAN**  
15 North Wharf, ST-JOHN, N. B.

**La bonne renommée DES PILULES ROUGES**

**Dyspepsie nerveuse**  
Après une forte grippe, alors que je m'attendais à une prochaine maternité, je fus d'une faiblesse si grande que mon médecin désespérait presque de mon cas. Je toussais nuit et jour et les points m'étouffaient; aussi l'accident redouté arriva et me mit dans un état que je ne saurais décrire. Dans ma famille on s'était déjà servi des Pilules Rouges avec succès. Je décidai moi-même d'en prendre. Je leur dois le retour de mes forces.—Mme J.-B. Chayer, 15, rue Huron, Montréal.

**Accident Facheux**  
Rendue très faible par la grippe  
La grippe espagnole dont je fus atteinte m'avait laissée avec des maux d'estomac, de reins, de tête et très nerveuse. On appelait mon cas "débilité général." Des femmes, qui voyaient mon état pitoyable, me conseillèrent les Pilules Rouges que j'ai prises. Je suis maintenant bien portante, grâce à leurs bons effets. Aussi je les conseille à mon tour comme souveraines pour les femmes faibles et souffrantes. Mme Béatrice Avaré, 22 Doodge, Lowell, Mass.

**FAIBLESSE, DOULEURS DE TOUTES SORTES**

**Anémique et chétive**  
Avant mon mariage, j'étais anémique et si chétive que l'on aurait dit que je n'avais pas une goutte de sang. Pendant deux ans, ma famille eut des craintes. J'avais déperdi et il me restait juste la force de marcher. Si je montais un escalier, j'étais prise de palpitations et obligée de me reposer. Tous les membres me faisaient mal. Un jour, mon médecin me conseilla de prendre des Pilules Rouges et ce fut ce qui me fit le plus de bien. Dans un an je me suis fait une bonne santé que j'ai conservée et dont je jouis encore aujourd'hui.—Mme Jos. Mercier, 211, rue Prince-Edouard, St-Roch, Québec.

**Faiblesse extrême**  
Deux maladies prématurées, à quelques mois d'intervalle seulement, m'avaient extrêmement affaiblie et avaient jeté le désordre dans tout mon système. Mauvaise digestion, constipation, maux de tête, vertiges, insomnies, voilà ce que j'avais à souffrir. J'étais depuis quatre mois dans cet état lorsque je décidai de prendre les Pilules Rouges sur les instances d'une voisine qui avait été guérie par ce remède. J'en prends depuis deux mois seulement et déjà je me sens bien.—Madame M. Houle, 10, rue Lévis, Québec.

**Mme ERNEST CHARETTE**  
Les Pilules Rouges étaient le remède favori de ma mère et c'est elle qui me les a recommandées. Elles m'ont guérie de faiblesse générale, de mauvaise circulation, de douleurs internes et de toutes sortes de malaises. J'avais commencé à travailler trop jeune et la solide constitution que je paraisais avoir n'avait cependant pu soutenir. Aujourd'hui que j'ai le moyen de me refaire rapidement des forces nouvelles par l'emploi des Pilules Rouges, je me propose bien d'en prendre avant de me laisser abattre pour que l'anémie ne m'atteigne pas.—Mme Ernest Charette, 1, rue Congress, Cohoes, N.-Y.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

CARTE  
Dr. OLLI  
à l'ancien  
chez M.  
EDMUNDSTON  
Dr. OLLI  
Ch.  
Gradu  
Bureau dan  
Toutes s  
promptem  
EDMUNDSTON  
FRED L.  
Ch.  
Gradu de  
Bureau vo  
EDMUNDSTON  
Caster : ota  
MAX.  
AVOC  
EDMUNDSTON  
Caster Postal  
A. M. S.  
Mé.  
EDMUNDSTON  
CAN  
MICH  
ANDERSON  
ALFRE  
I.  
72 Notre-D  
Montr  
A  
Un hôtel  
meublé à F  
centre du v  
l'électricité  
bonne four  
vendre à bo  
ser à FRED  
38-4 f. p.  
Cultivate

**CARTES D'AFFAIRES**

**Dr. OLIVIER J. CORMIER**  
— Chirurgien-Dentiste —  
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina  
chez M. Jos. Gagné, près de  
l'hôtel Royal  
EDMUNDSTON, N. B.

**Dr. E. R. KAY**  
Chirurgien-Dentiste  
Gradué de Philadelphie  
Bureau dans le Nouveau Bloc David  
Toutes sortes d'ouvrage dentaire  
promptement exécuté.  
Téléphone No 21  
EDMUNDSTON, N. B.

**FRED L. HEBERT, D.D.S.**  
Chirurgien-Dentiste  
Gradué de l'Université de Montréal  
Bureau voisin de l'édifice J. David  
EDMUNDSTON, N. B.

Caster postal "S" Tél. 28-4  
**MAX. D. CORMIER**  
B. A.  
Avocat, Notaire Public  
EDMUNDSTON, N. B.

Caster Postal "M" Tél. 46  
**A. M. SORMANY, M.D.**  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

**CANADA HOTEL**  
MICHEL GAGNON, PROP.  
ANDERSON SIDING, N. B.  
**ALFRED ROY, B. A. Sc.**  
Ingénieur Civil  
72 Notre-Dame Est Edmundston,  
Montréal, N. B.

**A VENDRE**  
Un hôtel de première classe, tout  
meublé à Frenchville, Me, dans le  
centre du village, 12 chambres, et  
l'électricité est installée, aussi très  
bonne fournaise à air chaud, est à  
vendre à bonne condition. S'adres-  
ser à FRED BOUCHARD,  
38-4 f. p. Frenchville, Me.

**Cultivateurs lisez**  
"Le Madawaska"

**ROBOL**  
(TABLETTES)

Nettoie l'intestin paresseux et  
combat la

**CONSTIPATION**

Cause de maux de tête, mau-  
vaise digestion, manque d'ap-  
pétit, torpeur du foie, etc., etc.

En vente partout 25 sous la boîte, six  
boîtes pour \$1.25. Envoyé par la poste par  
la COMPAGNIE CHÉMOÏRE FRANCO-  
AMÉRICAINNE Limited, 274, rue St-Jacques  
Montréal.

Attention aux Fumeurs  
et Marchands de  
Tabac!

Pour avoir du bon tabac cana-  
dien garanti naturel, en feuilles ou  
hachés, torchettes etc, adressez-  
vous à

LA CIE DE TABAC MONT-  
CALM  
Négociants en gros et détail  
JOLIETTE QUE.

Nous vendons au plus bas prix  
du marché, et aurons quand même  
la meilleure qualité. Demandez notre  
liste de prix. Toute commande  
par malle recevra notre meilleure  
attention, qu'elle qu'en soit la  
quantité. Ne retardez pas, écrivez  
dès maintenant.

Esperant vous lire par le retour  
du courrier.  
Nous sommes, Vos dévoués,  
LA CIE DE TABAC MONT-  
CALM

**A LOUER**  
Un logement de 6 appartements  
dans le haut de la maison, sur la  
rue Michaud. S'adresser à FORTU-  
NAT CHASSE, Edmundston, N. B.

**Café Tom Kee**

Dans le sous-bassement de la bâ-  
tisse de Maxime Hébert, rue St-  
François.  
CUISINE EXCELLENTE  
REPAS A TOUTES HEURES.

**Tom Kee Cafe**

In basement of Maxime Hébert's  
Property, St-Francois St.  
FIRST CLASS LUNCH ROOMS  
MEALS AT ALL HOURS

**AVIS**

Je ne serai responsable d'aucune  
dette contractée en mon nom par  
qui que ce soit sans une signature  
de ma main.  
ROMUALD NADEAU,  
38-4 f. p. Edmundston, N. B.

**Les saints et la "boisson"**

"La boisson enivrante, dit saint  
Cyrille, est un miel à la bouche,  
mais un fiel plein de poison pour la  
tête; elle flatte le palais, mais elle  
brûle les entrailles, elle fume dans  
la tête, elle émousse les sens, elle  
confond la vigueur, elle détruit  
l'imagination, enlève l'esprit, cou-  
vre la vue, affaiblit les nerfs, rend  
bègue, lie la langue et la déshonore,  
agite les mains, enflamme la poi-  
trine, soulève la luxure, altère la pu-  
reté du sang, dérègle la marche, ra-  
vage tout le corps, tellement que  
des pieds à la tête, il n'y a plus  
rien de sain."

Et saint Chrysostôme ajoute :  
"Des hommes, l'ivrognerie fait des  
pourceaux, même des démoniaques;  
leur bouche, leurs yeux, leur odorat  
et tous les autres sens se chan-  
gent en dégoutants cloaques de cor-  
ruption."

Les saints, on le voit, ne met-  
taient pas de gants blancs pour fla-  
geller les vices. Le vicieux de nos  
jours n'a pas même la patience d'en-  
tendre la vérité.

**La culture physique est nécessaire**

POUR RESTER BIEN PORTANT

Les jeux olympiques qui vien-  
nent d'avoir lieu en Belgique ont  
convaincu plus fermement que ja-  
mais les peuples de la nécessité des  
exercices du corps.

La force et l'intelligence d'une  
race dérivent de sa santé, et la meil-  
leure manière d'améliorer et de  
conservé celle-ci, c'est la culture  
physique.

Un médecin français célèbre di-  
sait, l'an dernier, en parlant du pro-  
blème social :

"Si la mortalité et la morbidité  
moyennes sont en Angleterre bien  
moindre que chez nous, c'est assu-  
rément parce que le sport y est pra-  
tiqué par tout le monde. Si nous  
avons la même mortalité moyenne  
que l'Angleterre—qui a cependant  
un climat bien inférieur au nôtre  
—il mourrait chaque année 200,000  
Français de moins.

"Le meilleur moyen, sinon le seul  
d'améliorer chez nous la santé et  
l'hygiène générales, c'est la culture  
physique. Mais, dira-t-on, comment  
se fait-il que la santé de l'individu  
dépende de ses muscles et de l'exer-  
cice qu'il leur donne ? C'est ce que  
nous voudrions essayer d'expliquer.

"Un premier point est incontes-  
table, c'est que la respiration, cet  
acte essentiel de la machine vivante  
qui porte au sang et aux tissus  
l'oxygène nécessaire, à l'entretien  
chimique de la chaleur du corps, est  
un phénomène avant tout muscu-  
laire. Ce sont des muscles qui sou-  
lèvent les côtes dans l'inspiration et  
les laissent retomber dans l'expira-  
tion; c'est le diaphragme qui agit  
sur le poumon par en bas; ce sont  
d'autres muscles, les releveurs fixés  
à la colonne vertébrale qui agissent  
sur lui par les sommets, et que l'in-  
génieuse méthode de marche digiti-

pe particulièrement. Tout ce qui  
développera la musculature abdomi-  
nale et thoracique améliorera donc  
la respiration, comme on le vérifie  
avec les instruments les plus pré-  
cis de laboratoire, et notamment le  
spiromètre. Mais ce n'est pas tout :

l'exercice de n'importe quel muscle,  
fût-ce celui du mollet, améliore la  
respiration. Le travail fourni dans  
cet exercice produit en effet une  
sorte de combustion interne du  
muscle, qui y engendre de l'acide  
carbonique, et celui-ci, transporté  
aussitôt par le sang, excite comme

l'ont démontré les physiologistes, les  
centres nerveux respiratoires, situés  
au sommet de la moelle épinière, au  
niveau du bulbe.

"Tout exercice musculaire, quel  
qu'il soit et à condition d'être modé-  
ré—pour ne pas amener l'essouffle-  
ment, que l'on supprime d'ailleurs  
facilement par un entraînement  
progressif—améliore donc directe-  
ment ou indirectement la respira-  
tion.

"C'est pourquoi, en dehors même  
de la bonne tenue créée par l'ci, les  
points où s'attachent les muscles re-  
leveurs des côtes, le système du  
docteur Gautiez, par le seul fait qu'il  
créé de proche en proche une con-  
traction de toute la musculature, a-  
méliore l'acte respiratoire. Et c'est  
pourquoi donc, marcher chaque jour  
quelques minutes sur l'avant-pied,  
ne serait-ce qu'en faisant sa toilette  
du matin et du soir, est un exercice  
si précieux.

"En outre de ses bienfaits respi-  
ratoires, et ceci n'est pas moins im-  
portant, la culture musculaire agit  
directement sur la nutrition elle-  
même, c'est-à-dire sur la digestion  
et l'assimilation des aliments. En  
effet, d'une part toutes les glandes  
dont dépend la digestion (foie, rate,  
pancréas) et l'estomac lui-même  
sont fixés dans le corps par des li-  
gaments musculaires, et l'exercice  
en fortifiant ces attaches améliore  
du même coup le fonctionnement

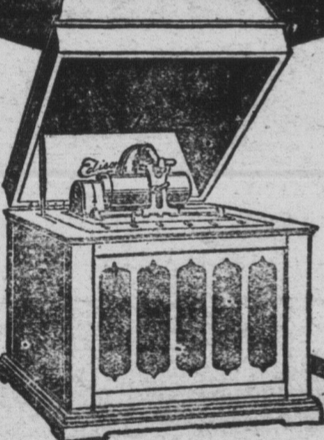
des organes attachés. Par ailleurs,  
le sang, plus oxygéné par une res-  
piration meilleure, stimule la sécré-  
tion de ces glandes. C'est pourquoi  
tant de dyspepsies et de digestions  
déplorables, rebelles à toute médi-  
cation, cèdent devant ce puissant  
thérapeute: le muscle.

"Enfin, et ce n'est pas le moins  
important, si tant de gens sont mal  
portants, ce n'est pas parce qu'ils  
digèrent ou assimilent mal, c'est  
parce qu'ils désassimilent mal, et  
que leur corps est enroulé et em-  
poisonné par les déchets et les toxines,  
insuffisamment éliminés, de la  
digestion. Or, ce chapitre ultime,  
et non le moins important, de la  
nutrition est lui aussi sous la dé-  
pendance de la musculature: ce  
sont les fibres musculaires et l'in-  
testin qui produisent ses mouve-  
ments péristaltiques. Ce sont les con-  
tractions des muscles abdominaux  
qui régissent le dernier acte de la di-  
gestion. Tous les intoxiqués, tous  
les trop nourris, tous les malheu-  
reux condamnés aux légumes et aux  
pâtes seraient sauvés s'ils s'adres-  
saient au vrai maître de la diges-  
tion: Sa Majesté le Muscle.

"Le cœur étant un muscle lui-  
même, il est clair qu'un exercice  
bien réglé et modéré ne peut  
qu'améliorer la robustesse de cette  
pompe aspirante et foulante qui se  
contracte 100,000 fois par jours (2  
milliards de dans une vie de 60  
ans !). De plus, les muscles externes  
du corps, lorsque l'exercice les con-  
tracte et les gonfle, exercent une  
pression sur les veines et les artères  
capillaires et tendent à en expulser  
le contenu, dont la stagnation est  
chez un grand nombre d'individus  
une cause de maladies diverses, et  
notamment du mauvais fonctionne-  
ment de la peau, cette maîtresse du  
système nerveux.

"Il est clair par ailleurs que la  
résistance générale de l'individu à  
toutes les infections, et notamment  
aux infections microbiennes, est ac-  
crue par l'exercice musculaire, sur-  
ce d'une tonicité plus grande dans  
les organes. Là où quelques micro-  
bes pénétrèrent sans peine dans l'or-  
ganisme d'un individu sans muscles  
ils se heurteront vainement à la cui-  
rasse défensive d'un homme aguerri  
contre eux par la culture physique.

**THE NEW DIAMOND  
AMBEROLA**



The  
Master Product  
Of  
A  
Master Mind

**The World's Greatest  
Phonograph Value!**

If you do not own a phonograph, it is doubtless because  
you feel you cannot afford a high-price "talking  
machine" or phonograph. Whatever the reason, you  
are in luck. Because here is a phonograph you cannot  
afford to be without!

The Amberola is not a product of  
mere mechanical ability, but of in-  
imitable genius—the world-renowned  
genius of Thomas A. Edison! That  
is why the Amberola, in spite of its  
moderate price, has proved its super-  
iority over high-priced "talking ma-  
chines" and ordinary phonographs in  
comparative tests on many occasions.  
That is why its tone is a revelation  
—its genuine Diamond Point Repro-  
ducer does away with the cost and  
bother of changing needles—its Dia-

mond Records last for years and years,  
whereas ordinary records are easily  
broken or spoiled.

The Amberola brings all the world's  
best music into your home—supplies  
necessary entertainment and relaxation  
—and so enables you to work better.  
That is why you cannot afford to be  
without it!

Visit our store or write us without  
delay and let us show you how easily  
you can own an Amberola.

**Eddie J. Albert**  
AGENT  
EDMUNDSTON, N. B.

**Lowe's**

**Even Two Coats of Paint Give Less  
Than a Hundredth of an Inch Protection**

When you know that you must depend on a paint film less  
than a hundredth of an inch thick to protect your buildings from  
weather's wear and tear you begin to realize the vitalness of  
buying the right paint.

An outside paint must be not alone waterproof but weather-  
proof. Making a paint weatherproof is the difficult part. If it  
is not weatherproof it will not long stay waterproof.

To be weatherproof, the paint film  
must be so elastic that it will expand  
or contract with the weather's  
changes—and do it without cracking.

Lowe Brothers High Standard  
Liquid Paint is specially made to  
meet these conditions. That is why it  
stands so many years of weather's  
wear and tear.

The picture above is taken from a  
photograph showing a two-coat film  
of High Standard Paint held in the  
hand. The film was over two months  
old when photographed; yet it was as  
flexible as a handkerchief.

If you have been having paint  
troubles, or want to prevent them, tell  
us about your painting needs. The  
expert advice given so gladly will  
cost you nothing. It may save you  
much.

**J. F. RICE & SONS**  
Edmundston, N. B.

**Paints**

"LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

Table with subscription rates for Canada and Foreign, including monthly and annual options.

TARIF DES ANNONCES

Announcements and notices rates, including legal notices, marriages, and obituaries.

NOTES LOCALES

Notes on local events, including a mention of a publication delay.

Notes on local events, including a mention of a book sale.

Notes on local events, including a mention of a young man's situation.

Notes on local events, including a mention of a young man's return.

Notes on local events, including a mention of a young man's journey.

Notes on local events, including a mention of a young man's situation.

Notes on local events, including a mention of a young man's situation.

CONTRAT DE LA MALLE - Notice regarding mail contracts and postage.

Collège St-Joseph

Tableau d'honneur - Cours Universitaire - List of names.

Tableau d'honneur - Cours Académique - List of names.

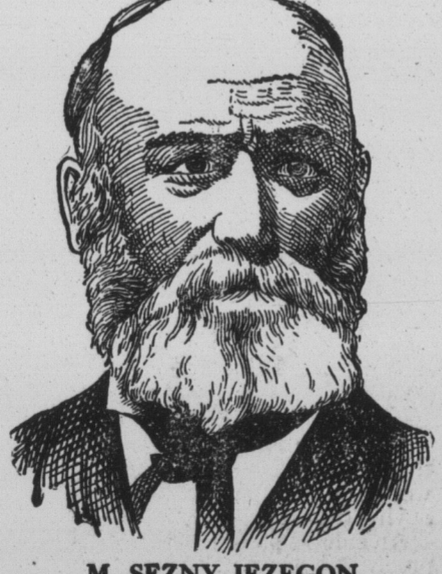
Tableau d'honneur - Cours Académique - List of names.

Pour la supériorité professionnelle du cultivateur

Article discussing agricultural education and the importance of training for farmers.

Overland advertisement featuring an image of a car and text promoting 'Confort avec Economie La Nouvelle Auto Canadienne'.

M. SEZNY JEZEGON advertisement for 'PILULES MORO' for men, describing its benefits for health and vitality.



Testimonial text for M. Sezny Jezegon, describing his health improvement after using the pills.

Un jeune homme

Personal narrative of a young man's life, including his education and religious beliefs.

PAP-SAG

Advertisement for PAPSAG medicine, highlighting its effectiveness for various ailments.